

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-MONT-CARMEL
COMTÉ DE SAINT-MAURICE

**SÉANCE ORDINAIRE
DU 6 AOÛT 2018**

Séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel en date du 6 août 2018 à dix-neuf heures à la salle des assemblées publiques, située au 3860, rue de l'Hôtel-de-Ville, étant le lieu ordinaire des séances du conseil municipal. Onze (11) personnes assistaient à cette assemblée.

Sont présents, monsieur Jacques Trépanier, conseiller, monsieur Jean-Guy Mongrain, conseiller, monsieur Jean-Pierre Binette, conseiller, madame Julie Régis, conseillère, monsieur Daniel Duchemin, conseiller et monsieur Clément Pratte, conseillère formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur Luc Dostaler, maire. Monsieur Danny Roy est aussi présent et agit comme secrétaire de l'assemblée.

**LECTURE ET ADOPTION
DE L'ORDRE DU JOUR
2018-08-144**

- 1- Ouverture de la séance ordinaire
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juillet 2018
- 4- Adoption de la liste des comptes
- 5- Correspondances
- 6- Rapport du directeur général et secrétaire-trésorier en regard de la suspension d'un employé
- 7- Avis de motion, présentation et dépôt d'un projet de règlement – Règlement modifiant le règlement numéro 708 code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
- 8- Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement – Règlement sur la gestion contractuelle
- 9- Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement - Règlement modifiant le règlement numéro 767 définissant les limites de vitesse dans les rues publiques de la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
- 10- Désignation d'un répondant en matière d'accommodement
- 11- Comité de santé et sécurité au travail (SST)
- 12- Adjudication d'un contrat – Fourniture et installation de lumières de rues au DEL
- 13- Nominations d'un chef d'équipe et d'un journalier aux travaux publics
- 14- Dépôt d'une réclamation dans le cadre du programme général d'aide financière lors de sinistres
- 15- Période d'information
- 16- Période de questions
- 17- Levée de la séance ordinaire

Sur proposition de monsieur le conseiller Clément Pratte, appuyé par monsieur le conseiller Daniel Duchemin et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que lu par le président de l'assemblée.

Adoptée

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3
JUILLET 2018
2018-08-145**

Considérant que le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juillet 2018 a été remis à chacun des membres du conseil au moins 72 heures avant la présente séance ordinaire.

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Mongrain appuyé par monsieur le conseiller Jacques Trépanier et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juillet 2018 soit adopté.

Adoptée

**ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES
2018-08-146**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Binette, appuyé par monsieur le conseiller Daniel Duchemin et résolu à l'unanimité que la liste des comptes soit adoptée et que le secrétaire-trésorier soit autorisé à les payer pour une somme de 633 552,45 \$.

Adoptée

**CORRESPONDANCES
2018-08-147**

P-01 Ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports

**SUJET : PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE –
VOLET ENTRETIEN DES ROUTES LOCALES**

Pour faire suite à la bonification de 30 millions de dollars pour l'entretien des routes locales annoncée en mars dernier, le gouvernement du Québec accorde à notre municipalité une aide financière maximale de 19 559 \$.

P-02 Fonds de développement économique LaPrade St-Maurice

SUJET : RAPPORTS ANNUELS 2017-2018

Transmission des rapports annuels de la SADC Centre-de-la-Mauricie et du Fonds de développement économique LaPrade St-Maurice, deux organismes socio-économiques qui soutiennent le développement des entreprises dans notre municipalité.

P-03 Hydro-Québec

**SUJET : LIEN INTERRIVES DE LA GABELLE –
RÉOUVERTURE AUX CYCLISTES ET AUX PIÉTONS**

Au terme d'un premier échange avec les partenaires du milieu, il est convenu d'ouvrir à nouveau le lien interrives de La Gabelle aux cyclistes et aux piétons seulement. Il demeure fermé à la circulation automobile et aux adeptes de véhicules tout-terrain et d'équitation.

P-04 Ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports

**SUJET : PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE –
VOLET PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORA-
TION, CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE SAINT-
MAURICE**

À la suite de la recommandation de notre député, une aide financière maximale de 25 000 \$ pour des travaux d'amélioration des routes de notre municipalité nous est accordée par le ministre des Transports, de la mobilité durable et de l'Électrification des transports.

P-05 CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec

**SUJET : MATÉRIEL D'INFORMATION SUR LES MALADIES
TRANSMISES PAR LES TIQUES ET LES
MOUSTIQUES**

Avec la présence de tiques pouvant transmettre la maladie de Lyme, documentée dans plusieurs régions du Québec, le CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec nous avise des traitements préventifs offerts ainsi que des mesures de protection et conduite à appliquer en cas de piqûre.

P-06 M. Jasmin Paradis, citoyen de Notre-Dame-du-Mont-Carmel

**SUJET : PÉTITION POUR LE MAINTIEN DU LIEN
INTERRIVES LA GABELLE**

Suite à la fermeture du lien interrives de la centrale la Gabelle et de la mention dans les médias de la sortie d'une pétition pour la fermeture définitive de celui-ci, M. Jasmin Paradis, citoyen de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, nous fait parvenir une pétition pour le maintien du lien.

P-07 Unité régionale de Loisir et de Sport de la Mauricie

**SUJET : ATHLÈTES SÉLECTIONNÉS POUR LA 53^E FINALE
DES JEUX DU QUÉBEC**

L'URLS Mauricie nous communique que parmi les athlètes sélectionnés à la 53^e finale des Jeux du Québec se déroulant du 27 juillet au 4 août 2018, l'un de ceux-ci provient de notre Municipalité. Il s'agit de Jasmin Bordeleau, athlète du bloc en basketball masculin.

P-08 Comité de mobilisation pour l'agrandissement de l'école Notre-Dame

SUJET : REMERCIEMENT AU CONSEIL MUNICIPAL

Le comité de mobilisation remercie le conseil municipal pour la résolution de félicitations faite en juillet dernier, faisant suite à l'annonce de l'agrandissement de l'école Notre-Dame.

P-09 MRC des Chenaux

SUJET : NOUVEAU SERVICE D'URGENCE EN ZONE ISOLÉE

La MRC des Chenaux accueille une aide financière de 108 450\$ dans le cadre du Programme d'aide financière pour le soutien à l'organisation des interventions d'urgence hors du réseau routier du ministère de la Sécurité

publique. La somme annoncée permettra, entre autres, l'achat d'équipements motorisés pour l'évacuation, d'équipements de protection adaptés pour les intervenants, de formation et de pratiques pour les interventions.

**RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER EN
REGARD DE LA SUSPENSION D'UN EMPLOYÉ
2018-08-148**

Le directeur général et secrétaire-trésorier fait rapport au conseil municipal, qu'un employé a fait l'objet d'une mesure disciplinaire et il a été suspendu de manière raisonnable et proportionnelle aux actes reprochés.

**AVIS DE MOTION, PRÉSENTATION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE
RÈGLEMENT – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO
708 CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS DE LA
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-MONT-CARMEL
2018-08-149**

Madame la conseillère Julie Régis donne avis qu'il sera soumis pour adoption lors d'une séance subséquente de ce conseil, un règlement modifiant le règlement numéro 708 code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel.

Le projet de règlement est présenté et déposé séance tenante.

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT –
RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE
2018-08-150**

Monsieur le conseiller Jean-Pierre Binette donne avis qu'il sera soumis pour adoption lors d'une séance subséquente de ce conseil, un règlement sur la gestion contractuelle.

Le projet de règlement est déposé séance tenante.

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT –
RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 767 DÉFINISSANT
LES LIMITES DE VITESSE DANS LES RUES PUBLIQUES DE LA
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-MONT-CARMEL
2018-08-151**

Monsieur le conseiller Jacques Trépanier donne avis qu'il sera soumis pour adoption lors d'une séance subséquente de ce conseil, un règlement modifiant le règlement numéro 767 définissant les limites de vitesse dans les rues publiques de la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel.

Le projet de règlement est déposé séance tenante.

**DÉSIGNATION D'UN RÉPONDANT EN MATIÈRE D'ACCOMMODEMENT
2018-08-152**

Considérant les obligations des municipalités découlant de la *Loi favorisant la neutralité religieuse de l'État et visant notamment à encadrer les demandes*

d'accommodements pour un motif religieux dans certains organismes (chapitre R-26.2.01).

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Mongrain, appuyé par monsieur le conseiller Jacques Trépanier et résolu à l'unanimité que le conseil municipal désigne le directeur général et secrétaire-trésorier comme répondant en matière d'accommodement pour la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel.

Adoptée

COMITÉ DE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL (SST) 2018-08-153

Considérant que la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel a adhéré à une mutuelle de prévention en santé et sécurité du travail depuis plusieurs années.

Considérant qu'une politique en matière de santé et sécurité au travail a été implantée et que la Municipalité a choisi de s'investir afin d'améliorer son système de gestion et sa performance en santé et sécurité au travail.

Considérant que la mise en place d'un comité de santé et sécurité au travail est un outil important, puisque dans la définition de son mandat, il participe à la recherche et à l'élimination de dangers potentiels d'accidents du travail et il propose des mécanismes de sensibilisation du personnel en vue d'améliorer constamment la SST.

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Mongrain, appuyé par monsieur le conseiller Jacques Trépanier et résolu à l'unanimité :

- Que le conseil municipal adopte le document soumis pour la mise en place d'un comité de santé et sécurité au travail (SST), définissant son mandat, sa composition, ses fonctions et les conditions nécessaires pour son bon fonctionnement.

Adoptée

ADJUDICATION D'UN CONTRAT – FOURNITURE ET INSTALLATION DE LUMIÈRES DE RUES AU DEL 2018-08-154

Considérant l'appel d'offres public pour la fourniture et l'installation de lumières de rues au DEL.

Considérant les six (6) soumissions reçues à cet effet, telles que ci-dessous :

| | |
|---|---------------|
| - Marc Cossette inc. | 127 598,11 \$ |
| - Val-Mauricie Électrique inc. | 163 868,94 \$ |
| - Lemteck inc. | 170 944,83 \$ |
| - Jean Caron & Fils inc. | 189 260,35 \$ |
| - Electal Électricité André Langevin inc. | 181 323,62 \$ |
| - Turcotte 1989 inc. | 121 645,56 \$ |

Considérant qu'une septième soumission n'a pas été considérée, puisqu'elle a été reçue après l'heure limite prévue pour la clôture des soumissions.

Considérant l'analyse de la conformité des soumissions en regard du devis technique, par l'Agence Jean Morin mandatée par la municipalité dans le cadre de ce projet.

Considérant que les soumissions de « Turcotte 1989 inc. » et de « Marc Cossette inc. » sont non conformes au devis technique en regard du produit soumis.

Considérant le plus bas soumissionnaire conforme au devis de soumission.

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Julie Régis, appuyé par monsieur le conseiller Daniel Duchemin et résolu à l'unanimité que la soumission de « Val-Mauricie Électrique inc. » soit acceptée pour la somme de 163 868,94 \$ taxes incluses, le tout tel que décrit au devis de soumission.

Adoptée

NOMINATIONS D'UN CHEF D'ÉQUIPE ET D'UN JOURNALIER AUX TRAVAUX PUBLICS 2018-08-155

Considérant le départ à la retraite d'un employé des travaux publics.

Considérant les recommandations de M. Yves Nobert, directeur des travaux publics pour les nominations des personnes concernées.

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Mongrain, appuyé par monsieur le conseiller Jacques Trépanier et résolu à l'unanimité que le conseil nomme monsieur Nelson Walker à titre de chef d'équipe aux travaux publics et monsieur Michel Boisvert à titre de journalier saisonnier aux travaux publics.

Adoptée

DÉPÔT D'UNE RÉCLAMATION DANS LE CADRE DU PROGRAMME GÉNÉRAL D'AIDE FINANCIÈRE LORS DE SINISTRES 2018-08-156

Considérant qu'un sinistre est survenu le 30 avril 2018 sur le terrain de l'immeuble situé au 1249, rang Saint-Louis.

Considérant qu'un arrêté du ministre de la Sécurité publique relatif à la mise en œuvre du programme général d'aide financière lors de sinistres permet à la Municipalité de soumettre une réclamation suite aux dépenses encourues en lien avec le sinistre survenu pour le déploiement de mesures d'intervention.

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Clément Pratte, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Guy Mongrain et résolu à l'unanimité que le conseil autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à soumettre une réclamation de l'ordre de 4 504,02 \$ dans le cadre du programme général d'aide financière lors de sinistres, arrêté ministériel AM.0016.2018 daté du 11 mai 2018.

Adoptée

LEVÉE DE LA SÉANCE 2018-08-157

Il est proposé par madame la conseillère Julie Régis, appuyé par monsieur le conseiller Daniel Duchemin et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire lève la séance à 20h45.

Adoptée

S/ _____ S/ _____
Maire Directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Luc Dostaler, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

S/ _____
Maire
